

# CAP MAINTENANCE DES VÉHICULES

## Option A : VOITURES PARTICULIÈRES



### LES OBJECTIFS

- Le titulaire du CAP Maintenance de véhicules automobiles option voitures particulières agit dans le cadre d'une démarche de maintenance et de service.
- Au sein d'une équipe de réparation, il réalise des opérations de maintenance de premier niveau liées à l'entretien périodique des véhicules.
- Il effectue des remplacements d'organes sur des circuits électriques, hydrauliques et pneumatiques et réalise des contrôles simples.
- Il remplace des éléments courants et effectue des réglages de base (pneus, train avant...)

### DÉROULEMENT DE LA FORMATION

Durée :

- 840 heures sur 2 ans
- 12 semaines par an au CFA
- 35 heures de cours par semaine

Rythme de l'alternance :

- 1 semaine au CFA
- 2 semaines en entreprise

### PROFIL DU CANDIDAT

- Être âgé d'au moins 16 ans (ou 15 ans après une classe de 3<sup>ème</sup>) et jusqu'à 30 ans.

### ADMISSION

- Un contrôle des connaissances générales
- Un entretien de motivation
- Après signature d'un contrat d'apprentissage entre le candidat et son futur employeur

### TYPE DE CONTRAT

**Contrat d'apprentissage.** C'est un contrat de travail qui permet au jeune l'obtention d'une qualification professionnelle sanctionnée par ce diplôme.

*Accueillir, conseiller, diagnostiquer, expertiser, réparer, diriger... Le technicien maintenance véhicules automobiles a pour mission d'accompagner le véhicule dans sa vie technique et d'en assurer tous les champs de la maintenance...*

## **RÉMUNÉRATION**

Calculée en pourcentage du SMIC (sauf dispositions plus favorables de la convention collective). Elle varie en fonction de l'âge de l'apprenti et de sa progression dans le cycle de formation.

| Age            | 1 <sup>re</sup> année | 2 <sup>e</sup> année |
|----------------|-----------------------|----------------------|
| Jusqu'à 17 ans | 25%                   | 37%                  |
| 18 à 20 ans    | 41%                   | 49%                  |
| 21 ans et plus | 53%                   | 61%                  |

*À titre indicatif, le SMIC horaire brute est de 9.88 €/heure au 1<sup>er</sup> janvier 2018 soit 1498.49 € brut mensuel pour une durée légale de 35 heures hebdomadaires.*

## **PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES**

Le titulaire de ce CAP peut trouver un emploi dans:

- Les réseaux après-vente automobiles toutes marques ou constructeurs
- Les réseaux centres automobiles
- Les ateliers de maintenance des entreprises de transport, de location, les collectivités ou administrations.
- Les équipementiers automobiles

## **POURSUITE D'ÉTUDES**

- Mention complémentaire Maintenance des systèmes embarqués de l'automobile (en 1 an)
- BAC PRO Maintenance de véhicules automobiles (en 2 ans).
- CQP Technicien Électricien Électronicien Automobile.

## **LA FORMATION :**

### **ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL**

- Pratique professionnelle
- Technologie professionnelle
- Dessin technique
- Prévention santé environnement

### **ENSEIGNEMENT GENERAL**

- Français, Histoire, Géographie
- Mathématiques et Sciences Physiques...

## **RENSEIGNEMENTS**

### **CAMPUS DES MÉTIERS**

**CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS DE LA CMA 29**

**24, route de Cuzon - cs 21037**

**29196 QUIMPER CEDEX**

**☎ : 02 98 76 46 35**

**Site Internet : [www.campusdesmetiers29.bzh](http://www.campusdesmetiers29.bzh)**

**☎ : 02 98 76 46 58**

**@ : [cfa@cma29.fr](mailto:cfa@cma29.fr)**